

FICHE 2.3 - FLEXIBILITE
OBJECTIF
Concevoir de manière flexible : structure, revêtement... (accepter une souplesse des exigences et prévenir la déconstruction)
RESUME SELECTIF

Famille	Objectif(s)	Pratique d'ordre	Pratique qui touche au(x)	Type de chantier	Phase de projet	Acteur responsable
Procédé constructif	Economique et Social Pratique	Opérationnel Conceptuel	Matières	Construction neuve Rénovation	Prévention structurelle	Maître d'œuvre

DESCRIPTION

La flexibilité consiste à laisser certaines spécifications ouvertes de façon à ce que le MOE puisse s'adapter au contexte extérieur, à certains produits ou à des propositions d'alternatives formulées par l'entrepreneur.

Le contexte extérieur pouvant encourager la flexibilité recouvre par exemple le marché de la déconstruction, le choix de carrelage permettant de limiter les découpes. Certains produits peuvent encourager le design aléatoire permettant d'éviter les chutes.

Les besoins sont alors exprimés en termes de performance ou de fonction, le choix des matériaux remplissant au mieux ces besoins se faisant avec la prise en compte du facteur « génération de déchets » au moment où celui-ci est identifié.

Différents points d'attention peuvent favoriser la flexibilité

- Envisager le recours à des notions de design aléatoire, c'est-à-dire de sélectionner des éléments pouvant être assemblés sans orientations spécifiques (éviter les frises, motifs, etc.).
- Prévoir le respect des tailles standards des éléments constructifs (carreaux, plaques de plâtre) dans le dimensionnement des
- Trier séparément les matériaux réemployables des déchets et les protéger.
- Transmettre les informations sur la démontabilité de l'ouvrage ou de pièces (rapport, BIM,...)

CRITIQUES

Avantages / Bénéfices de mise en œuvre	Inconvénients / Difficultés de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la quantité de déchets produite - Gain temporel et financier 	<ul style="list-style-type: none"> - Souplesse requise chez les acteurs y compris le Maître d'Ouvrage

LIENS AVEC D'AUTRES PRATIQUES (familles de pratiques)

Cette pratique appartient à la famille des pratiques :

A - Techniques modernes de construction : off site, flexibilité, réversibilité, adaptabilité, impression 3D...

F - Acteurs de chantier : implication et relations entre acteurs (et nouveaux acteurs)

REFERENCES / EXEMPLES (liste non exhaustive)

- Davis Langdon, L. L. P. (2009). Designing out waste: a design team guide for buildings. Oxon: WRAP
- BIO Intelligence Service, 2011, Etat de l'art et recommandations en matière de prévention des déchets du BTP, ADEME